ce drame humanitaire qu'il fit en collaboration de notre ami Jules Barbier. Je n'ai plus présent à la mémoire le sujet de ce drame; mais ce dont je me souviens, c'est que le beau rôle était échu à un prolétaire, et que le principe d'autorité y était un peu sapé... Ah si *papa* l'avait su !

Le duc d'Aumale est un grand jeune homme blond, à la tête bourbonnienne, à la tournure distinguée. Ses yeux ont un regard loyal, perçant et quelquefois gênant; cela tient à une particularité propre aux tout jeunes enfants et que possédait Napoléon Ier: le clignotement des paupières est presque nul. Le duc d'Aumale se tient droit, bien cambré, et la tête légèrement penchée en arrière; il ne sourit jamais en parlant, il éclate ou il est sérieux. Sa voix est mâle, vibrante, même impérative: Déjà dans ce jeune homme perce le futur colonel du 17e léger. Tout cela paraitrait dur au premier abord, n'était l'expression de grande bonté qui règne sur le visage. Le duc d'Aumale a déjà fort *grand air*; avec ce *grand air* là, il causa, sans s'en douter, bien des tourments à un brave homme, un garçon de bureau, que nous avons surnommé Abd-el-Kader, à cause de son type bédoin. Chaque fois que ce dernier rencontrait le prince, soit dans une cour, soit dans un coloir, il perdait contenance et vacillait sur ces jambes ; et, lorsqu'arrivé à sa hauteur, le duc d'Aumale lui disait deson ton bon enfant : « Bonjour Abd-el-Kader, ça va bien ? » le pauvre diable passait par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, et répondait invariablement d'une voix étranglée : « Pas mal, sire, et vous ? »... puis, le danger passé, se sauvait à toutes jambes.

Le prince excelle à tous les exercices du corps ; la gymnastique, l'escrime, l'équitation sont ses passe temps favoris. J'ai lu dans un roman de Dumas, la remarquable relation d'une chasse, où Charles VIII s'animait plus que de raison ; ce terrible Valois me faisait songer au jeune duc se battant avec frénésie à coup de boules de neige, sur la grande terrasse de Henri IV.

Sous le rapport de l'intelligence, le duc d'Aumale est des mieux doués ; il joint à ce don naturel, l'amour du travail et une grande force devolonté. Son professeur de rhétorique, M. Amédée Daveluy, disait :

—« J'ai rencontré des *spécialités* plus brillantes, je n'ai jamais eu d'élève plus complet. Faisant allusion à leurs succès, tant au collége qu'au concours général, le proviseur de Henri IV, M. Alfred de Wailly dans un discours resté célèbre décernant aux princes d'Orléans le titre de « Princes de la jeunesse».

Le duc Antoine de Montpensier est un tout jeune homme, presque un enfaut ; il répond encore, au château, au gentil surnom de *Totone*. Sa figure est des plus sympathiques, ses traits sont fins et réguliers, et ses yeux, bien fendus pourtant, ne s'ouvrent qu'à demi, ainsi qu'il arrive d'ordinaire aux personnes qui ont la vue basse. Intelligent comme son frère, il occupe souvent une place au banc d'honneur, et lorsqu'il est *premier* ou *second*, nous sommes loin de nous plaindre, car nous croquons à belles dents, *au quartier*, les gâteaux de Savoie, les babas et autres friandises que l'on nous envoie des Tuileries.

L'espièglerie du jeune duc, j'allais dire sa gaminerie est grande ; il l'exerce surtout contre un professeur, dont je tairai le nom, qui n'a jamais pu s'habituer à traiter son royal élève comme un élève ordinaire. L'enfant est un terrible logicien, aussi l'élève de Montpensier, dont la tenue est irréprochable vis-à-vis des autres professeurs, est-il, à notre grande joie, sans pitié pour cet infortuné courtisan.

Je veux, entre mille, en citer un exemple :

Un jour d'hiver, le voisin du prince, (ici je fais un méâ culpa) lui suggère l'idée de tirer la corde qui ouvre la fenêtre placée au-dessus de lui. Aussitôt après, tous les élèves rentrant la tête dans le col de leur habit, se mettent à crier : — « On gèle.... la fenêtre... la fenêtre... » Le professeur comprend tôtaussi ce dont il s'agit.., la main du jeune duc tient encore le bout de la corde :

— Je vois, dit-il, qu'il y a conflit à propos d'une fenêtre... Que ceux qui désirent que la fenêtre soit ouverte lèvent la main.

Seul parmi tous ses condisciples, l'élève de Montpensier lève les deux bras en l'air ; alors le professeur, relevant ses lunettes, fait le simulacre de parcourir du regard tous les gradias :

— Eh bien, dit-il, puisque la moitié de la classe désire que la fenêtre soit ouverte, elle sera ouverte pendant une heure, et fermée pendant...

— C'est injuste... c'est dégoûtant... vocifèrent tous les élèves à la fois.

Il y avait eu tapage, le but était atteint et la fenêtre est aussitôt après refermée par l'auteur du délit.

Au 1er janvier qui suivit l'année scolaire dont je parle, ce professeur fut décoré ; j'imagine qu'il fut assimilé aux officiers de spahis détachés au Sénégal : cette année de campagne lui fut comptée triple.

Puisque je suis en train de fouiller ce passé antédiluvien... un trait encore qui fera sourire quelques personnages très-sérieux aujourd'hui, et qui pourtant firent leur partie dans l'étrange concert que je vais dire.

Nous avions pour professeur de mathématiques un excellent homme, dont le premier soin, en entrant en classe, était de passer derrière le tableau pour disposer le pied du chevalet, de façon que la lumière n'arrivât pas à faux. A peine avait-il disparu à tous les yeux, que chacun de nous imitait une cri convenu à l'avance, qui le rugissement du fauve, qui le miaulement du chat, qui le chant du coq, etc... On se serait cru au centre du jardin des plantes, à l'heure du repas des bêtes. Alors, le professeur montrait subitement sa tête en dehors du tableau, et le silence se produisait instantanément. Jamais comparaison de la tête de Méduse ne fut plus exacte : le père *Hypothénuse*, comme nous l'appelions, avait en effet une tête bizarre, cruellement ravagée par la petite vérole et surmontée d'une couronne en éventail, de cheveux gris, droits et indisciplinés. Heureux et tout fier de son succès, il se cachait de nouveau, et recommençait plusieurs fois de suite ce petit manége qui était fort de notre goût.

Or, il advenait parfois que de Montpensier, qui, je l'ai dit plus haut, était myope ne saisissait pas l'instant précis où apparaissait *la tête de Méduse*, et continuait, seul pendant une seconde, à pousser le cri de la hyène en détresse. Alors, le bon professeur s'avançait vers lui en souriant :

— Ah ! je vous y prends encore, M. de Montpensier... j'en suis bien fâché pour vous, mais vous connaissez le taux...

L'élève surpris en flagrant délit prenait dans sa poche un petit calepin, en tirait une exemption et payait ses cinq heures de retenue.

A la même époque, attirés sans doute par la présence de leurs cousins d'Orléans, les Infants d'Espagne étaient venus à Henri IV, pour y compléter leurs études. Ils occupaient chacun une chambre dans l'appartement de M Juméle, qui, pour la circonstance, cumulait les fonctions de censeur du collége, et de précepteur des princes espagnols. Les Infants frayaient peu avec leurs cousins d'Orléans, et prenaient le plus souvent leurs récréations au milieu de nous.

Ces deux frères offrent entre eux le type le plus opposé : l'aîné, don François d'Assise, le futur mari de la reine d'Espagne Isabelle, est petit : ses cheveux châtains, longs et bouclés, encadrent bien son visage doux et souriant. La physionomie serait sympathique, n'était le vague du regard qui semble ne savoir où se poser. Le corps étroit et grêle dans la partie supérieure, prend, à partir de la ceinture, un développement hors de proportion ; les articulations sont rondes et les extrémités fines et de race.

La démarche vacillante et un peu embarrassée de don François est celle d'une jeune fille qui aurait revêtu les habits d'un jeune garçon ; la voix, légèrement voilée, se tient presque constamment dans les notes hautes. D'une douceur, disons mieux, d'une timidé extrême, l'Infant, lorsqu'il vous interroge, semble vous demander pardon de la liberté grande.

Don Henrique, au contraire, est grand et élancé ; son regard est franc, presque hardi. Les traits de son visage sont heurtés, ses sourcils sont touffus et rapprochés et ses cheveux, coupés en brosse, sont d'un roux ardent. La démarche est vive et saccadée, et sa voix stridente a quelque chose de métallique. L'Infant don Henrique ne cherche nullement à dissimuler son profond mépris pour les élèves de *couleur*.

Tandis que don François d'Assise se complaît à la promenade et aux amusements tranquilles, don Henrique se livre avec entrain à tous les jeux de force et d'adresse ; et si parfois, une partie générale s'organise, nous voyons don François *se défiler*, comme nous disions alors, et regagner prudemment sa chambre.

. . . . . .

Souvenirs charmants qui font passer au cœur comme un bon parfum de jeunesse, jours de bonheur, qui semblaient défier l'avenir, et qui se changèrent pourtant en longs jours d'exil, en cruels jours de deuil !

VICTOR JOLY.

JURISPRUDENCE USUELLE

VENTE PAR UNE FEMME MARIÉE. — Aux termes de la loi, une femme mariée ne peut vendre un immeuble sans le consentement de son mari ; mais l'autorisation résulterait de l'approbation donnée par lui à la procuration par laquelle la femme charge un mandataire de l'opération.

Il suffit que la procuration contienne une mention du nombre des immeubles, leur prix et les conditions de remploi de ce prix. (Cass., 24 nov. 1878.)

DERNIER RESSORT. — La compétence du premier et dernier ressort se détermine par le chiffre de la demande formulée en justice, et non par le chiffre éventuel des condamnations. (Cass., 27 nov. 1878.)

ETRANGERS. — Les tribunaux français peuvent statuer sur le débat soulevé entre étrangers, lorsque l'une des parties a résidé en France, et y a fait le commerce, et *à fortiori* quand elle n'a pas de domicile à l'étranger. (Paris, 9 nov. 1878.

ASSURANCES AGRICOLES. — La cour de cassation vient de rendre sur ces matières un arrêt qui intéresse les cultivateurs. Il s'agit d'une difficulté qui s'était élevée entre M.D... et la *Mutuelle*, de Rouen. M. D... avait assuré diverses meules de récoltes à *La Mutuelle*. Aux termes de la police, les meules devaient être placées à une certaine distance les unes des autres sous peine de déchéance. Dans l'espèce, la distance prescrite n'avait pas été observée, ce qui arrive trop souvent.

L'une des meules a brûlé. M. D... a demandé à la compagnie le paiement de l'indemnité à laquelle il prétendait avoir droit. La compagnie lui a répondu qu'il était déchu de tout droit à une indemnité, parce que ses meules n'étaient pas placées à la distance voulue les unes des autres. Un procès s'est engagé. La cour de Rouen avait donné gain de cause à M. D..., « par le motif que ce n'était pas le défaut d'espace réglementaire des meules qui avait causé l'incendie de l'une d'elles.» La cour de cassation a cassé cet arrêt et a décidé que le cultivateur était déchu de tout droit à une indemnité, la loi du contrat ayant été violée.

LE SOMMEIL EN FLACON

Quoi de plus désespérant que la privation de sommeil, qu'elle soit occasionnée par une douleur quelconque, par des chagrins ou des préoccupations !

Jusqu'à ces derniers temps on combattait l'insomnie avec l'opium; mais chacun sait que ce médicament ne peut pas être pris impunément par tous, et que son emploi occasionne généralement des bourdonnements d'oreilles, des pesanteurs de tête, et souvent des vertiges.

La découverte du *chloral* a été un bienfait inappréciable pour tous ceux qui étaient fatigués par l'insommie. Ce produit vulgarisé par M. Follet, pharmacien à Paris, est devenu, sous forme de sirop, d'un emploi général. Comme l'a dit un spirituel écrivain, c'est le sommeil vendu en flacon mis à la portée de tous.

C'est en raison de ses propriétés remarquablement calmantes que le *Sirop de chloral de Follet* est employé avec succes chaque fois qu'un malade est privé de sommeil par suite d'une douleur vive, comme, par exemple : goutte, rhumatisme, névralgies diverses, migraines, coliques, brûlures ou blessures, phthisie, asthme, bronchite, violents maux de dents, etc. Ce n'est pas à dire que le chloral possède une action curative immédiate dans ces diverses maladies, mais par le sommeil qu'il procure, il apporte au malade un grand soulagement, relève ses forces et son courage, et favorise ainsi la guérison. Cet effet est même si marqué que la plupart des malades qui ont commencé l'usage du sirop de chloral ne veulent plus l'abandonner jusqu'à leur parfait rétablissement.

Le sirop de chloral de Follet se prend à la dose ordinaire de une à trois cuillerées à bouche dans un verre d'eau. Chaque flacon du prix de trois francs représente donc plusieurs nuits d'un sommeil calme. C'est là un produit que l'on ne saurait trop recommander à tous ceux qui sont privés du sommeil. On le trouve dans toutes les pharmacies, mais nous engageons l'acheteur à bien exiger sur l'étiquette de chaque flacon la signature de l'inventeur.

Enigme

Sans moi l'on parvient rarement ;
Je mène au but, mais lentement ;
Je suis la devise du sage :
La jeunesse vive et volage
Trop souvent m'abandonne et toujours s'en repent;
De moi l'on a besoin en tout temps, à tout âge,
Pour acquérir un beau talent
Et pour finir un grand ouvrage ;
La raison, l'esprit, le courage,
Sans moi sont des dons superflus ;
Et seule enfin, j'ai l'avantage
De donner du prix aux vertus.

Le mot de la Charade d'hier est : *Jugement.*

NOUVELLES DU MATIN

Paris, 2 décembre.

M. Marey, professeur d'histoire naturelle au collége du France, a été élu aujourd'hui membre de l'Académie des sciences en remplacement de M. Claude Bernard, décédé.

Marseille, 2 décembre.

Le *Condé* apporte des nouvelles du Sénégal. L'épidémie est en voie de décroissance. Il y avait eu dans la dernière quinzaine 30 nouveaux décès dans le 1er arrondissement et 13 dans le 2e.

Le total des victimes depuis l'apparition du fléau est d'environ 625.

Le Havre, 2 décembre, soir.

Officiel. — L'émir de Caboul a écrit au major Cavargnari une lettre qu'il a reçue aujourd'hui à Dakka.

La teneur en est encore inconnue.

Rome, 2 décembre.

Répondant à une question qui lui est posée par M. Sambuy, le garde des sceaux explique de quelle manière ont eu lieu quelques publications relatives au procès Passanante.

Il dit que l'autorité judiciaire n'est pas responsable.

D'ailleurs, ajoute le garde des sceaux, les publications faites par les journaux ne sont pas conformes à la vérité.

La Chambre discute le budget des dépenses pour l'exercice 1879, du ministère de grâce et justice.

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Réception par le président de la République de l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de S. M. l'empereur d'Autriche-Hongrie.

—

La *Marseillaise* publie une lettre adressée par M. Finet à M. Maret.

M. Finet se déclare partisan de l'amnistie et annonce que M. Allain-Targé « continuera, dans un avenir très-prochain la campagne qu'il a déjà si vaillamment commencée en 1871. »

—

Hier a eu lieu à l'Académie des sciences l'élection d'un membre de la section de médecine et de chirurgie.

Au premier tour de scrutin M. Marey a été élu par 40 voix sur 58 votants. M. Paul Bert a obtenu 15 voix. MM. Gubler et Charco se sont partagé les autres voix.

—

Mme la baronne Edmond de Rothschild vient d'accoucher heureusement d'un garçon.

—

Petite bourse du 2 décembre.

3 0/0 ancien 76.92 1/2.— 3 0/0 nouveau 79,45. — 5 0/0 112 53 3/4 55. — Italien 75.42 1/2.— Turc 12.05. 07 1/2. —Banque Ottomane 473.74, 483 12 483,75. — Chemins ottomans 46 75. — Egypte 6 0/0 266,25. — Florin 62 1/16 1/8 1/16. — Hongrois 73 15/16. — Russe 84 7/16.

Sans affaires.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Lahore, 2 décembre.

(*Officiel*). On n'a reçu aucune autre nouvelle des généraux Roberts et Biddulph.

Les bruits relatifs aux attaques dirigées contre les troupes anglaises dans la passe de Khyber sont exagérés, des convois importants y passent tous les jours.

Le colonel Brown, qui commande la brigade cantonnée à Alimondsjid, a rappelé auprès de lui le colonel Max Gregor et l'a chargé de prendre les mesures nécessaires, afin d'assurer les communications à travers le défilé.

Les pertes que la guerre occasionnera seront comblés au fur et à mesure, au moyen de levées parmi les tribus.

Londres, 2 décembre.

MM. Baring et Glyn annoncent, pour vendredi, l'ouverture de la souscription à l'emprunt canadien de 3 millions de livres sterling, rapportant un intérêt de 4 %.

Aucune offre inférieure à 96 1/2 ne sera admise.

Constantinople, 2 décembre, soir.

On assure que le traité demandé par la Russie ne porterait plus le titre de traité définitif, mais seulement celui de traité particulier.

Ce traité fixerait un délai pour l'évacuation de la Turquie par les troupes russes.

Le prince Lobanoff aurait promis que l'évacuation commencerait aussitôt après la signature du traité.

Un délégué des habitants du district de Demotiska est arrivé aujourd'hui. Ce délégué vient demander l'envoi d'une commission internationale chargée de faire une enquête sur les excès commis par les Bulgares.

Constantinople, 2 décembre, soir.

Le conseil de guerre a rendu aujourd'hui son jugement contre Suleiman-Pacha.

On assure que Suleiman-Pacha aurait été condamné à 15 ans d'internement dans une forteresse et à la dégradation.

Rome, 2 décembre, 9 h. 15 s.

La *Gazette officielle* publie un décrét mettant en vigueur le traité conclu le 22 juillet entre l'Italie et la Belgique.

On dément formellement le bruit qu'un meeting ait été tenu à Gênes et que des cris séditieux aient été entendus.

Un individu seulement a crié : Vive Barsanti ! » pendant qu'un orateur flétrissait les cercles de ce nom.

La situation parlementaire est toujours incertaine.

Tous les bruits qui circulent à ce sujet sont inexacts.

M. Cairoli va mieux: Le président du conseil voudrait intervenir, demain, à la Chambre des députés, mais il est peu probable que les médecins lui permettront de sortir.

Les pourparlers en vue d'un accord continuent entre les chefs de divers partis politiques.

Le *Diritto* rectifiant une nouvelle publiée hier, dit que le nombre des cercles Barsanti dont les autorités judiciaires ont constaté jusqu'à présent l'existence, ne s'élèvent pas à 30, mais seulement à 9.

Le Garde des sceaux a promis de présenter demain à la Chambre un projet de loi sur les mariages purement religieux.

Berne, 2 décembre

La première séance de la session pour la législature 1878-1881 a été ouverte aujourd'hui à dix heures et demie.

Le Conseil national était présidé par le doyen d'âge. Un grand nombre de députés nouvellement élus etaient présents. Au Conseil des Etats, il y avait quelques absences.

La première séance a été courte.

Le conseil des Etats a élu président M. Gengel; vice-président, M. Stehlin.

Demain a lieu la vérification des pouvoirs et l'élection des bureaux.

Le programme de la session n'est pas considérable : il porte la constitution des bureaux, l'élection du pouvoir exécutif sur la période 1879-1881, l'élection du président et du vice-président de la Confédération pour 1879, l'élection du tribunal fédéral.

Le budget, la convention internationale monétaire, la convention internationale phylloxérique et diverses questions d'importance secondaire.

La discussion du budget amènera la question de réduction des dépenses militaires.

Pour le conseil fédéral on pense que, sauf M. Heer, qui désire se retirer, tous les membres actuels seront réélus.

M. Hammer, vice-président actuel, sera élu président de la confédération pour 1879.

Madrid, 2 décembre, soir.

Le Sénat a commencé aujourd'hui la discussion de la loi électorale.

La *Epoca* et divers journaux démentent le bruit relatif à un projet de mariage du roi avec la princesse Christine de Montpensier.

La *Epoca* croit que le roi restera quelque temps encore fidèle à la mémoire de la reine Mercédès avant de remplir les devoirs qui lui sont imposés par les exigences de la monarchie constitutionnelle.

DERNIERE HEURE

Saint-Pétersbourg, 3 décembre.

Le bruit court qu'à sa rentrée à Moscou, l'Empereur Alexandre a prononcé un discours pacifique.

—

Lahore, 3 décembre.

L'armée du général Roberts et les troupes de l'Afghanistan se sont livré bataille, hier, au défilé de Peivar.

La lutte a duré toute la journée.

Le résultat de la bataille n'est pas encore connu.

—

Paris, 3 décembre

Les députés du Rhône sont allés, aujourd'hui, conférer avec M. Bardoux, à l'occasion des incidents qui ont eu lieu, hier, à la réouverture des cours des Facultés de l'Etat.

Ces députés doivent demander la révocation de M. Dareste, recteur.

—

Paris, 3 décembre

Il y a ce soir, grand dîner à l'Elysée. Les membres des bureaux présidentiels des deux Chambres, le sous-secrétaire d'Etat, des sénateurs et des députés y sont invités.

—

Angers, 3 décembre

Le général Cleret est mort hier à Angers.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. GRÉVY.

Séance du 3 décembre

La Chambre procède à la validation de l'élection de M. Jérome David.

M. BORRIGLIONE développe l'amendement dont il a déjà été question dans la séance d'hier et tendant à la suppression de l'impôt sur les huiles.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 3 décembre, 1 h. s. — Hauteur du baromètre: 753; Toulouse, Besançon, 760; Brest, Dunkerque, 761. Le baromètre continue à monter. Le vent se fixe au quart nord-est. Nous entrons dans une période de temps beau, sec et froid.

Situation à Lille, le 3 décembre. — Baromètre, *variable*. Gelée nocturne. Matinée brumeuse. Vent N. Thermomètre, 8 h. matin, plus 11/10 ; 10 h., 1 0/10 ; midi, plus 2 2/10 ; 2 h., plus 2 5/10. P. Q. le 1.

COMMERCE

Circulaire de MM. Asselin, Blais et A. Douay, courtiers,

Hâvre, le 30 novembre.

Revue du 15 au 30 novembre 1878

IMPORTATIONS.

De B.-A.	107 B.	Laine,	*Tagus* et viâ Bordeaux.
De Mont.	31 »	»	» »
Du Chili.	128 »	»	» *Sakkarah* et *Téis*.
Du Pérou.	21 »	»	» *Sakkarah*.
De R.-U.	10 »	»	» *Tagus*.

297 B. Laine.

DÉSOUCHÉS.

916 B.	B.-A. en suint, F.	1 12 1/2 à 1 77 1/2	1,839 B. Laine
21	» » n. tonte	1 82 1/2 à 2 2 07 1/2	
125	» » exp.		
69	» Entre-Rios	1 97 1/2 à 2 02 1/2	
70	Montev.	»	
20	» expédition		
151	Chili	95 à 2 »	
18	Rio-Janeiro	» à 170	
2	Rio-Grande	expédition	
117	Russie	» à 1 82 1/2	
333	Pérou lavée	27 à 290	
5	Sigaye du Danube lavée	80 à 1 15	

Stock au 30 Novembre 1878.

4,630 B. Buenos-Ayres
711 » Montevideo

7,709 B. Laine
- 5,341 B. Plata
- 1,432 » Russie.
- 785 » Portugal.
- 37 » Chili.
- 110 » Levant
- 4 » Rio Grande

Importations de la quinzaine : 297 balles.

Débouchés..... Ventes 1,692 ; expéditions directes 147 } 1,839 balles.

Stock ce jour : 7,709 balles, dont 5,341 balles Plata, contre 9,911 balles, dont 5,736 B. Plata, à pareille époque 1877

Laines. — La demande a été régulière pendant cette quinzaine et les prix payés diffèrent peu de ceux de nos dernières enchères. Les acheteurs ont paru disposés à opérer plus largement en obtenant de nouvelles concessions, mais en présence de la résistance des vendeurs, les affaires se sont bornées aux besoins journaliers.

Nous avons reçu quelques petits lots de Buenos-Ayres *nouvelle tonte* présentant d'assez grandes différences comme qualité. Les prix payés à titre d'essai ne peuvent être considérés comme faisant cours.

Nous devons recevoir, dans la première quinzaine de Décembre, des renforts plus importants qui renseigneront mieux sur la qualité et la valeur.

Le prix-courant de notre dernière circulaire n'ayant pas été rectifié d'après les cours des enchères du 12 au 15 novembre, nous le rectifions ci-contre.

Peaux de Mouton.— Arrivages 341 balles Plata, en passage. — Stock nul.

COURSE DE LILLE

Valeurs.	Cts pr.	Cts du 3 déc.
Courcelles-L.	825 »	» » » »
Crespin-lez A.	90 »	» » » »
Marly ..	298 75	» » » »
Annœulin-D.	20 »	» » » »
St-Aldegonde	» »	» » » »

CORRESPONDANCE FINANCIÈRE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 4,000,000)

10, PLACE VENDOME, PARIS.

Bourse du 2 décembre 1878.

Les reports ont été un peu plus tendus que de coutume ; les besoins de l'échéance de fin d'année nécessite des disponibilités de capitaux.

On a fait 27 c. sur le 5 %, 12 à 14 c. le 3 % et 18 c. sur l'amortissable.

Le marché a été lourd pendant un certain temps mais il a cependant bien résisté à la baisse, on se tient à peu de distance des cours de samedi.

Le 3 % fait 76,70, le 5 % 112.30 et l'amortissable au dessus de 79.

Les consolidés sont arrivés avec 1/8 de hausse à 94 11/16, ce qui donne 96 3/16 avec le coupon détaché aujourd'hui. Les nouvelles pessimistes de l'Afghanistan ont donc rencontré peu de Crédit.

Les fonds étrangers sont presque tous en hausse : le 5 % italien à 76,45 ; le florin or 62 1/8. le 6 % hongrois 74 ; le 5 % russe 1877, 84 5/16. Les valeurs ottomanes sont beaucoup mieux : le 5 % turc est à 12.05.

Renseignements. — *Annuités de Livouville à Sedan.* — L'état a mons bien traité les porteurs de ces titres que ceux des annuités d'Orléans à Chalons. Ces derniers touchent leurs 25 c. nets d'impôt ; les annuités de Livouville à Sédan subirent une réduction d'intérêt de 1,50 environ. L'impôt annuel s'élève, en effet, à 30,000 fr. à peu près et l'indemnité payée par la faillite de Lille à Valenciennes n'est que de 200,000 fr. dont le placement n'a pas dû produire tout à fait 10,000, de sorte que la charge à supporter annuellement par les 15,264 annuités reste un peu supérieur à 20.000 fr.

Canal de Suez. — Les recettes de la 3e décade de novembre se sont élevées à 960,000fr. fournis par quarante cinq navires.

Pendant la décade correspondante de l'année dernière il n'avait passé que 44 navires qui avaient payé un droit de tonnage de 920,000 francs.

La différence en faveur de 1878 est de 40,000 fr.

Le déficit pour les dix premiers mois excède encore un million.

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 4 Décembre 1878

— 161 —

Les Millions du Trappeur

GRAND ROMAN D'AVENTURES

PAR LOUIS NOIR

DEUXIÈME EPISODE

LE ROI DES AVENTURIERS

PREMIÈRE PARTIE

LE CHEF INCONNU

CHAPITRE XXIX

Le manteau brulé.

(SUITE)

— Et vous croyez que les nègres sont capables de se civiliser ?

— Ils l'ont prouvé et ils le prouvent tous les jours.

« L'avenir est même à cette race, vigoureuse, puissante, qui sent bouillonner dans son sein généreux toutes les passions tous les besoins ; qui a des désirs vifs, qui veut avec ardeur et qui est artiste, intelligente, merveilleusement douée.

« Elle est à l'aurore de son épanouissement.

« C'est une race qui débute, mais qui se développera dès que la civilisation pénétrera en Afrique.

« Voyez, du reste, quelle différence entre le Peau-Rouge et le nègre.

« Le premier est chasseur, rien que chasseur: il ne peut, ne sait, ne veut que se battre et vivre de gibier.

« Le nègre, en Afrique, est pasteur, il est agriculteur, il plante, il sème, il récolte, il est de plus forgeron, tisserand, charron, maçon, vannier, artisan enfin ;

« Sur les fleuves, sur les bords de la mer il est marin.

« Enfin il trafique.

« Dites-moi, monsieur, s'il n'y a pas là tous les germes du progrès.

« Que la traite cesse et la paix régnera en Afrique !

» Or, Cuba est la dernière terre américaine où l'esclavage existe.

» Délivrer Cuba de l'Espagne, c'est résoudre, terminer le grand probleme de ce siècle, dont l'œuvre immortelle aura été l'émancipation des esclaves.

— C'est vrai ! dit le sachem.

— Remarquez, reprit Choquart, que les nations ont conscience de cette mission, car partout l'esclavage est attaqué dans ses derniers repaires.

« La Russie, après avoir aboli le servage, détruit l'esclavage en Asie.

» Le khédive d'Egypte l'attaque au sud de son royaume.

» Le jour n'est pas loin où l'Espagne elle-même, l'Espagne régénérée, accomplira dans le Maroc la même œuvre que la France en Algérie.

« N'ayant plus à Cuba cette plaie de l'esclavage au flanc, elle voudra la guérir chez les autres.

« Voilà mon but, monsieur !...

« Quant aux moyens, ils sont nombreux et excellents.

« Les Cubains sont très-mécontents et prêts à la révolte; les nègres fourniront de nombreux volontaires, l'Amérique nous donnera ses flibustiers.

« Il ne manque que l'argent et je l'avais, monsieur !

« Maintenant je n'ai plus rien que mon génie d'aventurier, et j'espère que je n'ai pas perdu mon talent de spéculateur.

— Je vous le souhaite aussi, monsieur, dit le sachem.

« Je ne vous connaissais pas et je vous jugeais sévèrement.

« Je sais ce que vous valez maintenant, et je vous estime !...

Sur ce mot le sachem salua le jeune homme et s'éloigna.

Choquart le regarda partir, puis il murmura :

— Quel dommage que cet homme aime les Indiens !

« S'il avait épousé mon idée...

Mais il s'arrêta soudain, fronça les soursils et dit :

— Mais non !

« Tout est au mieux.

» Mon idée est à moi, c'est ma maîtresse. Je n'ai pas besoin qu'un autre l'épouse !

Sur ce, il rentra, au camp.

Là il trouva M. Balouzet fort occupé à nettoyer ses armes.

Il lui demanda :

— Eh ! mon oncle, que faites-vous là, je vous prie ?

— Cher ami, j'astique ! j'astique ! dit M. Balouzet.

— Et pourquoi cette rage d'astiquer, s'il vous plaît ?

— Mais mon cher un trappeur doit avoir soin de ses armes.

«Nous allons du reste bientôt lever le camp; voilà le convoi parti d'un côté, je suppose que le sachem va nous emmener dans une autre direction.

»Nous irons bientôt voir San-Francisco; où je dois me marier.

Et il se mit à rire ironiquement.

— Mon oncle, dit Choquart devinant les intentions de son oncle, vous voulez vous évader !

— Parbleu !

— Et votre parole au sachem ?

— Je la tendrai.

« Il m'a promis la liberté dès que nous mettrons le pied sur le territoire américain ; je file aussitôt et je repasse la frontière pour rentrer dans la Prairie.

— Et puis ?

— Et puis je gagne le Mexique et je m'embarque

— Pour...

— Pour Paris, parbleu !

— Et qu'y ferez-vous, à Paris ?

— J'épouserai Louisa...

Cette prétention suffoqua Choquart qui s'écria :

— A votre âge !

— Je suis encore vert ! dit M. Balouzet fièrement.

« Du reste, je n'aurais jamais fait cette bêtise-là sans cette vieille folle de lady Bernett.

» En me mariant avec Louisa, je me mets à l'abri des persécutions de cette Anglaise enragée.

» On ne me forcera pas à être bigame, que diable !

— Mon oncle, dit Choquart, en affectant de rire, vous marier avec Louisa, c'est me faire tort.

— Tant pis !

— Je comptais sur votre héritage.

— Tu n'auras rien.

« Je donnerai tout à mes enfants !

— Vous ne vous marierez pas.

— Qui m'en empêchera ?

— Moi.

— Nous verrons bien.

— Astiquez ! astiquez ! mon oncle. Moi je vais prendre mes mesures.

— Choquart, mon garçon, prends-y gardes ne me contrarie pas dans cette affaire-là ; je serais capable de tout.

— Je sais que vous êtes un parent dénaturé; au revoir !

— Tu vas prevenir lady Bernett.

— Certainement.

— Si tu fais cela...

— J'y cours !

Et Choquart sortit de la tente laissant M. Balouzet en fureur.

A suivre.